

SKI DE FOND QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mai 2026

SKI DE FOND QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Frais d'activités	14
Annexe C - Frais d'administration	15
Annexe D - Programme « Placements Sports »	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Ski de fond Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SKI DE FOND QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.s.l.*¹

Sainte-Agathe-des-Monts
Le 15 septembre 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A146573

SKI DE FOND QUÉBEC

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	707 687 \$	857 962 \$
Cotisations et inscriptions	240 731	227 392
Sanctions et redevances de courses	6 840	22 000
Programme « Placements Sports » (annexe D)	143 486	130 314
Autres	125 705	155 411
	1 224 449	1 393 079
CHARGES		
Frais d'activités (annexe B)	826 715	1 014 000
Frais d'administration (annexe C)	284 145	297 691
Programme « Placements Sports » (annexe D)	143 486	130 795
Amortissement des immobilisations corporelles	9 777	12 479
	1 264 123	1 454 965
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(39 674) \$	(61 886) \$

SKI DE FOND QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mai 2026

	Fonds de réserve Placements Sports	Investi en immobilisations	Non affecté	2026 Total	2025 Total
SOLDE AU DÉBUT	429 \$	9 888 \$	361 638 \$	371 955 \$	433 841 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(2 562)	(37 112)	(39 674)	(61 886)
Virements interfonds et affectations internes (note 9)	-	2 080	(2 080)	-	-
SOLDE À LA FIN	429 \$	9 406 \$	322 446 \$	332 281 \$	371 955 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

BILAN

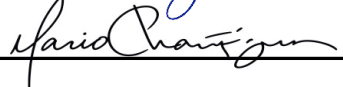
31 mai 2026

	2026	2025
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	470 191 \$	396 203 \$
Débiteurs (note 3)	57 396	86 619
Subventions	102 687	142 962
Stocks de fournitures	7 711	16 113
Frais payés d'avance	17 205	52 954
	655 190	694 851
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	33 471	41 168
	688 661 \$	736 019 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	163 424 \$	217 144 \$
Dépôts de clients	214	1 791
Subventions de fonctionnement reportées (note 6)	168 677	113 849
	332 315	332 784
AUTRES SUBVENTIONS REPORTÉES (note 7)	24 065	31 280
	356 380	364 064
ACTIF NET		
Grevé d'une affectation d'origine externe (note 8)	429	429
Investi en immobilisations	9 406	9 888
Non affecté	322 446	361 638
	332 281	371 955
	688 661 \$	736 019 \$
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



, Charles-Olivier Saint-Jean, président



, Mario Champigny, trésorier

SKI DE FOND QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(39 674) \$	(61 886) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 777	12 479
Amortissement des autres subventions reportées	(7 215)	(9 533)
	(37 112)	(58 940)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	111 291	(2 500)
	74 179	(61 440)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 080)	(403)
Variation nette des avances à un employé	1 889	(5 569)
	(191)	(5 972)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	73 988	(67 412)
ENCAISSE AU DÉBUT	396 203	463 615
ENCAISSE À LA FIN	470 191 \$	396 203 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2026

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ce dernier a pour objectif de promouvoir l'activité du ski de fond dans la province de Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de collecte de fonds sont constatés lorsque les activités-bénéfice ont lieu.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients, des avances à un employé et des subventions à recevoir.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel et équipement	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2026

3. DÉBITEURS

	2026	2025
Clients	53 716 \$	74 967 \$
Avances à un employé, sans intérêt	3 680	5 569
Taxes	-	6 083
	57 396 \$	86 619 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	6 916 \$	4 345 \$	2 571 \$	3 214 \$
Équipement informatique	36 602	25 882	10 720	12 729
Matériel et équipement	51 780	31 600	20 180	25 225
	95 298 \$	61 827 \$	33 471 \$	41 168 \$

5. CRÉDITEURS

	2026	2025
Fournisseurs	89 326 \$	169 379 \$
Salaires et vacances	52 770	41 443
Retenues à la source et contributions	6 524	6 322
Taxes	4 339	-
Frais courus	10 465	-
	163 424 \$	217 144 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2026

6. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme représentent des subventions reçues, mais non utilisées au cours de l'exercice et pouvant être utilisées pour couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents relatives aux programmes suivants :

	2026	2025
Géoréférencement	- \$	40 266 \$
MÉQ - Mentorat des entraîneurs	12 500	-
MÉQ - Projets synergiques para-nordiques	27 805	23 606
MÉQ - Projets de développement des officiels para-nordiques	12 037	11 150
MÉQ - Projets synergiques	40 804	38 827
MÉQ - PAF projet structurant	75 531	-
	168 677 \$	113 849 \$

	2026	2025
Solde au début	113 849 \$	297 907 \$
Plus : Contributions reçues au cours de l'exercice	208 051	115 514
	321 900	413 421
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(153 223)	(299 572)
Solde à la fin	168 677 \$	113 849 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2026

7. AUTRES SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

	2026	2025
Pratique d'activités de plein air	13 139 \$	16 424 \$
Géoréférencement	8 657	11 615
PSFSQ	2 269	3 241
	24 065 \$	31 280 \$

	2026	2025
Solde au début	31 280 \$	40 813 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 215)	(9 533)
Solde à la fin	24 065 \$	31 280 \$

8. PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »

L'organisme « Ski de fond Québec » cède la propriété de 20 % des dons admissibles à « Placements Sports » ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la « Fondation Grand Montréal ». Ces montants ne figurent pas dans l'actif de « Ski de fond Québec », car la propriété et la gestion ont été cédées à la « Fondation Grand Montréal » pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2026, la juste valeur marchande des sommes cédées à la « Fondation Grand Montréal » s'élève à 173 287 \$ (2025 - 171 595 \$).

9. VIREMENTS INTERFONDS

Durant l'exercice, un montant de 2 080 \$ a été viré de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles.

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 16 557 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont de 1 494 \$ annuellement.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux effets à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

SKI DE FOND QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Institut National du Sport	9 000 \$	14 200 \$
MÉQ - Achat de matériel adapté para-nordiques	-	29 343
MÉQ - Courses et camps para-nordiques	21 745	23 480
MÉQ - Élite	110 874	132 277
MÉQ - Engagement des entraîneurs	86 250	101 223
MÉQ - Événements sportifs	8 000	28 500
MÉQ - Géoréférencement des sentiers	40 266	48 450
MÉQ - Guide d'encadrement	-	30 408
MÉQ - Perfectionnement des officiels	15 563	14 479
MÉQ - PSFSQ	206 741	189 462
MÉQ - PAF projet structurant	78 693	110 426
MÉQ - RNSFQ	99 000	99 000
Nordiq Canada - Para-nordiques	22 800	7 681
Autres subventions	1 540	19 500
Amortissement des autres subventions reportées	7 215	9 533
	707 687 \$	857 962 \$

ANNEXE B - FRAIS D'ACTIVITÉS

Salaires et charges sociales	38 572 \$	38 588 \$
Contributions à des organismes	384	900
Coupe Québec	13 147	18 028
Équipement	9 631	15 279
Formation	13 477	13 183
Frais - Équipe du Québec	116 634	156 020
Frais de déplacements	703	558
Matériel	37 943	35 453
MÉQ - Courses et camps para-nordiques	17 574	16 152
MÉQ - Engagement des entraîneurs	86 250	101 228
MÉQ - Événements sportifs	18 448	41 084
MÉQ - Géoréférencement des sentiers	51 141	49 425
MÉQ - Guide d'encadrement	-	37 908
MÉQ - Jeux du Canada	500	563
MÉQ - Jeux du Canada para-nordiques	3 763	7 151
MÉQ - Perfectionnement des officiels	11 960	14 479
MÉQ - Projets synergiques	30 501	15 596
MÉQ - PAF projet structurant	98 366	161 787
MÉQ - RNSFQ	133 243	123 750
Para-nordiques	22 800	32 175
Ski de fond Canada - Cotisations et inscriptions	60 912	59 732
Sous-traitants	28 400	26 275
Subventions - Projets spéciaux	32 366	48 686
	826 715 \$	1 014 000 \$

SKI DE FOND QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2026

	2026	2025
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	233 425 \$	201 635 \$
Cotisations et affiliations	2 005	2 115
Commandite	900	-
Dépréciation des comptes clients	2 533	-
Formation	3 172	1 641
Fournitures de bureau et papeterie	4 751	1 973
Frais bancaires	1 529	930
Frais de représentation	5 962	8 000
Services comptables et autres services professionnels	11 780	17 614
Services informatiques	10 955	7 332
Services juridiques	1 513	-
Loyer	-	315
Publicité	-	8 785
Taxes et permis	40	41
Télécommunications et site Web	5 580	47 310
	284 145 \$	297 691 \$
ANNEXE D - PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »		
PRODUITS		
Dons admissibles au programme « Placements Sports »	2 350 \$	15 025 \$
Dons non admissibles au programme « Placements Sports »	87 220	50 785
Fonds de réserve	6 110	39 065
Intérêts	28 014	9 173
Autres	19 792	16 266
	143 486	130 314
CHARGES		
Salaires et charges sociales	56 172	79 854
Frais de fonctionnement	87 314	50 941
	143 486	130 795
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	(481) \$